



**Conseil de Direction**  
**Soixante-quatrième Session**

**GC/64/Min.1**  
**Original : ANGLAIS**

*Lyon et téléconférence, 12–13 mai 2022*

## **PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE**

CIRC, Lyon et téléconférence

Jeudi 12 mai 2022, à 12h05 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : D<sup>r</sup> Stephen M. Robbins (Canada)

Secrétaire : D<sup>re</sup> Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

### **SOMMAIRE**

	Page
1. Ouverture de la session	5
2. Election du Rapporteur	5
3. Adoption de l'Ordre du jour	6
4. Présentation et discussion du Rapport biennal 2020–2021	6
5. Allocution du Directeur général de l'OMS	7
6. Rapport de la Directrice	7
7. Rapport du Conseil scientifique sur sa Cinquante-huitième Session	12
8. Réponse de la Directrice aux recommandations du Conseil scientifique	12
9. Initiative COVID-19 et cancer : une proposition pour mieux reconstruire (IARC-C19) – Demande de soutien et de financement	14
10. Point sur le « Nouveau Centre » et la mobilisation des ressources	16
11. Rapport biennal du Comité de Santé et Sécurité au Travail, 2020–2021	18
12. Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	19

**Représentants des Etats participants**

D <sup>r</sup> Stephen ROBBINS, <b>Président</b> M <sup>me</sup> Madeleine BIRD M <sup>me</sup> Jennifer IZAGUIRRE M. Kay SADIQ M <sup>me</sup> Chantele SITARAM M. Michael URGOLO M. William WANG	Canada
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD, <b>Vice-Président</b> D <sup>re</sup> Karianne SOLAAS ( <i>empêchée</i> )	Norvège
M <sup>me</sup> Diane STEBER BÜCHLI, <b>Rapporteur</b>	Suisse
M. Thomas IFLAND D <sup>r</sup> Chris BRAUN	Allemagne
Professeure Dorothy KEEFE M. Agastya BHARADWAJ M <sup>me</sup> Sarah MCNEILL	Australie
M <sup>me</sup> Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
M <sup>me</sup> Anne SWALUË M. Pieter VERMAERKE	Belgique
D <sup>re</sup> Ana Cristina PINHO MENDES PEREIRA D <sup>r</sup> Ronaldo CORRÊA FERREIRA DA SILVA D <sup>r</sup> João Ricardo RODRIGUES VIEGAS	Brésil
Professeur JIE HE D <sup>r</sup> JING WU D <sup>re</sup> LIN DUAN D <sup>r</sup> XIAOCHEN YANG D <sup>r</sup> YANG DING	Chine
Professeur Anders HVIID	Danemark
D <sup>re</sup> Elena DOMÉNECH CRUZ D <sup>re</sup> Maria José GONZÁLEZ DE SUSO ( <i>empêchée</i> )	Espagne
D <sup>re</sup> Mara BURR D <sup>re</sup> Ann CHAO D <sup>re</sup> Krycia COWLING D <sup>re</sup> Sarah EMAMI D <sup>re</sup> Adriana GONZALEZ	Etats-Unis d'Amérique

D<sup>r</sup> Satish GOPAL  
D<sup>re</sup> Dalana JOHNSON  
D<sup>r</sup> Gregory McELWAIN  
D<sup>re</sup> Marie RICCIARDONE

D<sup>r</sup> Igor KOROBKO  
D<sup>re</sup> Elena KIRSANOVA  
D<sup>r</sup> Eduard SALAKHOV  
D<sup>r</sup> Oleg SONIN

Fédération de Russie

D<sup>r</sup> Markku TERVAHAUTA  
M<sup>me</sup> Tuula HELANDER

Finlande

Professeur Norbert IFRAH  
D<sup>re</sup> Jocelyne BÉRILLE  
M<sup>me</sup> Christine BERLING (*empêchée*)  
M. Thomas DUBOIS

France

Professeure Gabriella LISZKAY  
Professeur Péter NAGY

Hongrie

D<sup>r</sup> Jayanta CHAKRABARTI (*empêché*)  
D<sup>r</sup> Tanvir KAUR  
D<sup>r</sup> Rupinder SINGH DHALIWAL

Inde

*Pas de représentant*

Iran (République islamique d')

*Pas de représentant*

Irlande

Professeur Silvio BRUSAFERRO  
D<sup>r</sup> Mauro BIFFONI  
D<sup>r</sup> Sergio IAVICOLI

Italie

D<sup>r</sup> Naoki AKAHANE  
D<sup>r</sup> Masako HORITA  
D<sup>r</sup> Tomohiro MATSUDA  
D<sup>r</sup> Hitoshi NAKAGAMA  
M<sup>me</sup> Kay OHARA  
D<sup>r</sup> Tatsuya SUZUKI

Japon

D<sup>r</sup> Rachid BEKKALI (*empêché*)  
D<sup>re</sup> Loubna ABOUSSELHAM  
D<sup>re</sup> Latifa BELAKHEL  
M<sup>me</sup> Loubna OLOUY

Maroc

D<sup>re</sup> Susan POTTING  
M. Pim TEN BROEKE

Pays-Bas

D<sup>r</sup> Al-Hareth M. AL-KHATER  
D<sup>r</sup> Mohammed USSAMA AL HOMSI  
D<sup>r</sup> Mohamed YASSIN

Qatar

D<sup>r</sup> Sangkyun HAN  
D<sup>r</sup> Jaekwan JUN  
D<sup>r</sup> Taehwan SHIN  
D<sup>r</sup> Chongwoo YOO

République de Corée

D<sup>r</sup> Mark PALMER  
D<sup>re</sup> Mariana DELFINO-MACHIN

Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord

Professeure Madeleine DURBEEJ-HJALT  
D<sup>re</sup> Karin SCHMEKEL

Suède

### **Organisation mondiale de la Santé**

M<sup>me</sup> Sigrid KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS

D<sup>re</sup> Bente MIKKELSEN, Directrice du Département des maladies non transmissibles,  
Siège de l'OMS

### **Observateurs**

#### **Conseil scientifique**

D<sup>re</sup> Manami INOUE, Présidente élue du Conseil scientifique

D<sup>r</sup> Janne PITKÄNIEMI, Président sortant du Conseil scientifique

#### **Union internationale contre le Cancer (UICC)**

D<sup>r</sup> Sonali JOHNSON, Responsable Connaissances, actions de sensibilisation et politique

#### **Commissaire aux comptes**

M. Krishnaraju SUBRAMANIAM, Directeur de la vérification externe à l'OMS,  
Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

### **Secrétariat**

D<sup>re</sup> E. WEIDERPASS,  
*Secrétaire*  
D<sup>r</sup> T. LANDESZ

D<sup>re</sup> M. ALMONTE  
D<sup>r</sup> P. BASU  
M<sup>me</sup> A. BERGER  
D<sup>r</sup> F. BRAY  
D<sup>r</sup> P. BRENNAN  
D<sup>re</sup> V. CHAJES  
M. C. CHAUVET

D<sup>r</sup> G. CLIFFORD  
D<sup>r</sup> I. CREE  
M. O. EXERTIER  
D<sup>r</sup> P. FERRARI  
M<sup>me</sup> E. FRANÇON  
D<sup>r</sup> M. GUNTER  
D<sup>r</sup> Z. HERCEG  
M. D. KAVANAGH  
D<sup>r</sup> M. KORENJAK  
D<sup>r</sup> Z. KOZLAKIDIS  
D<sup>re</sup> B. LAUBY-SECRETAN

M. F. LOZANO  
D<sup>re</sup> V. MCCORMACK  
Dr J. MCKAY  
M<sup>me</sup> C. MEHTA  
M<sup>me</sup> A. MENEGHEL  
D<sup>re</sup> S. RINALDI  
D<sup>re</sup> M. SCHUBAUER-BERIGAN  
D<sup>r</sup> J. SCHÜZ  
D<sup>re</sup> I. SOERJOMATARAM  
D<sup>re</sup> S. VIRANI  
D<sup>r</sup> J. ZAVADIL

## **1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire**

Le PRESIDENT accueille les participants à la Soixante-quatrième Session du Conseil de Direction, qui se tient pour la troisième fois par téléconférence en raison de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en cours. Il accueille en particulier le D<sup>r</sup> Janne Pitkäniemi, Président sortant du Conseil scientifique, et la D<sup>re</sup> Manami Inoue, Présidente élue du Conseil scientifique, la D<sup>re</sup> Bente Mikkelsen, Directrice du Département des maladies non transmissibles au Siège de l'OMS et le Dr Sonali Johnson, de l'Union internationale contre le Cancer (UICC).

La SECRETAIRE accueille l'ensemble des participants et attire l'attention sur sa déclaration liminaire préenregistrée, disponible sur le site internet du Conseil de Direction.

La D<sup>re</sup> BURR (Etats-Unis d'Amérique) condamne la guerre injustifiée actuellement menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. L'OMS a enregistré plus de 200 attaques perpétrées contre des établissements de soins de santé, causant un énorme préjudice mental et physique à la population civile, y compris aux travailleurs de la santé. La destruction de l'infrastructure sanitaire et la perturbation des services de santé ont gravement affecté les services de traitement, de prévention et de dépistage du cancer. Son pays affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et demande à la Fédération de Russie de se retirer immédiatement du pays.

M<sup>me</sup> BIRD (Canada) condamne également l'invasion illégale de l'Ukraine par la Fédération de Russie, 13 millions d'Ukrainiens ayant dû quitter leurs foyers et plus de 40 hôpitaux ayant été entièrement détruits. Des millions de personnes ne sont plus en mesure d'accéder à des soins de santé sûrs et adéquats dans leur propre pays.

La Professeure KEEFE (Australie) fait part de la vive inquiétude de son pays quant aux pertes humaines et à la destruction des établissements de soins de santé causées par l'invasion illégale de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui constitue une violation manifeste de la législation internationale et notamment de la Charte des Nations Unies.

Le D<sup>r</sup> AKAHANE (Japon) condamne également l'attaque des établissements de soins de santé et des travailleurs de la santé ukrainiens.

Le Professeur IFRAH (France) exprime la profonde solidarité de son pays envers l'Ukraine et le peuple ukrainien et condamne l'invasion russe, qui a détruit des établissements de soins de santé et des chaînes d'approvisionnement et a gravement perturbé les services de soins contre le cancer ainsi que d'autres services médicaux. Il espère que le Centre renforcera sa collaboration avec l'Ukraine.

Le D<sup>r</sup> KOROBKO (Fédération de Russie) demande au Secrétariat de veiller à ce que les discussions se limitent aux questions scientifiques ayant trait au cancer et ne glissent pas sur le terrain politique.

La SECRETAIRE et le PRESIDENT font remarquer que cette réunion est consacrée à la prévention du cancer et à la lutte contre la maladie et que les discussions doivent se limiter aux questions scientifiques et techniques.

## **2. ELECTION DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire**

M<sup>me</sup> Steber-Büchli (Suisse) est élue Rapporteur sur proposition du D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), appuyée par la Professeure DURBEEJ-HJALT (Suède).

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire ([Document GC/64/1 \(Prov.\) Rev.2](#))**

L'Ordre du jour est **adopté**.

### **4. PRESENTATION ET DISCUSSION DU RAPPORT BIENNAL 2020–2021 : Point 4 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/2](#))**

La SECRETAIRE présente le Rapport biennal 2020–2021 du CIRC (Document GC/64/2) par le biais d'une déclaration vidéo préenregistrée et d'une [présentation orale](#). Les faits marquants de la période biennale précédente incluent l'admission de la Chine en qualité d'Etat participant du Centre, l'adoption de la nouvelle Stratégie à moyen terme 2021–2025 et la poursuite des préparatifs du déménagement dans le nouveau siège du Centre, le Nouveau Centre, prévu pour 2023.

Dans le cadre du Pilier 1 de sa nouvelle structure scientifique, « Les données au service de l'action », le Centre a répertorié quelque 19,3 millions de nouveaux cas de cancer et 10 millions de décès par cancer dans le monde en 2020, des chiffres qui devraient augmenter pour atteindre 30,2 millions de cas et 16,3 millions de décès d'ici 2040. Pour la première fois, le cancer du sein est devenu le cancer le plus fréquemment diagnostiqué dans le monde, devançant le cancer du poumon. L'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (CIRC-GICR), avec ses six pôles régionaux, a créé quatre modules d'apprentissage en ligne pour le nouveau réseau de formateurs régionaux CIRC-GICR ainsi que l'outil CanStaging+, qui permet de stadifier 12 types de cancer. Le projet de lutte contre le cancer de l'enfant a pour but de renforcer les capacités de surveillance du cancer de l'enfant dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). La Branche Surveillance du cancer a mis en place de nouveaux programmes de recherche sur les inégalités en matière de cancer et d'économie de la santé. Le Centre est un membre fondateur du Consortium mondial de modélisation COVID-19 et cancer et a lancé l'initiative COVID-19 et cancer (IARC-C19) afin de contribuer à la reprise mondiale consécutive à la pandémie.

Dans le cadre du Pilier 2, « Comprendre les causes du cancer », la biobanque du CIRC a recueilli 6 millions d'échantillons biologiques provenant des quatre coins du monde et a poursuivi ses études à grande échelle basées sur la population, notamment l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC) et l'Etude prospective basée sur les centres de santé publique japonais (JPHC). Les autres activités incluent le projet phare *Mutographs Grand Challenge*, dont l'objectif est de générer des signatures mutationnelles pour cinq cancers différents sur cinq continents, l'initiative *Rare Cancers Genomics* ainsi que l'évaluation de nouveaux biomarqueurs de détection précoce pour la prédiction du risque de cancer.

Le Pilier 3, « De la compréhension à la prévention », s'est concentré sur la recherche sur la prévention primaire et secondaire du cancer par le biais de l'initiative Code mondial contre le cancer, qui inclut le Code européen contre le cancer et le Code contre le cancer en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que sur l'amélioration du taux de survie au cancer du sein dans les PRFI par le biais de l'étude *African Breast Cancer – Disparities in Outcomes* (ABC-DO). Pour la première fois, le CIRC a démontré l'efficacité d'une dose unique du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) dans la prévention des infections persistantes aux types 16 et 18 du VPH. Suite aux recherches menées par le Centre, le Royaume-Uni a émis une directive provisoire réduisant le schéma de vaccination contre le VPH de deux doses à une dose.

Dans le cadre du Pilier 4, « Mobilisation des connaissances », le Centre a publié six Monographies du CIRC, deux volumes des *IARC Handbooks of Cancer Prevention* et trois volumes de la série Classification OMS des Tumeurs (« *Blue Books* »). L'année 2021 a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire du programme des Monographies, qui a évalué au total plus de 1000 cancérogènes potentiels. En ce qui concerne l'apprentissage et le renforcement des capacités, 253 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs originaires de 58 pays ont travaillé au Centre ; 73 participants ont suivi l'Université d'été en ligne du CIRC sur l'épidémiologie du cancer en 2021 et 18 cours de formation et webinaires ont été organisés pour des participants issus des PRFI.

Le Professeur JIE HE (Chine) salue l'impressionnant travail réalisé par le CIRC au cours de cette période biennale ainsi que le leadership dont a fait preuve la Directrice. Il décrit les activités de lutte contre le cancer entreprises par la Chine, dont la mise en place d'un registre du cancer couvrant plus d'un milliard de personnes ainsi que d'une plateforme numérique dédiée à la prévention primaire du cancer, qui recueille des données sur les facteurs de risque potentiels et les prévisions en matière de risque de cancer.

Le D<sup>r</sup> NAKAGAMA (Japon) félicite le personnel du Centre pour la qualité de ses recherches et sa capacité à les diffuser auprès d'un large public.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal du CIRC 2020–2021 » (GC/64/R1) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant passé en revue le Rapport biennal du CIRC pour 2020–2021 ([Document GC/64/2](#)),

1. EXPRIME sa satisfaction du travail accompli ; et
2. FELICITE la Directrice et son personnel de ce Rapport biennal.

La résolution est **adoptée**.

## 5. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 5 de l'Ordre du jour

Le DIRECTEUR GENERAL s'adresse au Conseil de Direction par le biais d'un message vidéo préenregistré, dans lequel il souligne la menace majeure que représentent, pour le développement durable et la prospérité économique, le cancer et l'interruption des services de prévention et de traitement causée par la pandémie de COVID-19 et les autres crises que traverse actuellement le monde. L'OMS et le CIRC travaillent ensemble à la lutte contre le cancer du sein et les cancers de l'enfant et, pour la première fois, il existe une possibilité d'éradiquer complètement une forme de cancer, ce qui est l'objectif déclaré de l'initiative de l'OMS en faveur de l'éradication du cancer du col de l'utérus. Il se réjouit du prochain déménagement du Centre dans le Biodistrict Lyon-Gerland, où il rejoindra l'Académie de l'OMS au sein du Pôle de santé mondiale de l'OMS.

## 6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE : Point 6 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/3](#))

La SECRETAIRE, illustrant ses propos à l'aide de [diapositives](#), présente son Rapport de la Directrice (Document GC/64/3) et notamment les principales réalisations scientifiques du Centre non couvertes par les autres points de l'Ordre du jour. Les indicateurs clés de performance recueillis depuis 2020 incluent le nombre d'articles scientifiques publiés, les collaborateurs impliqués et

l'impact des articles : les 426 articles publiés en 2021 avaient un indice h de 17, ce qui signifie que 17 articles ont été cités au moins 17 fois chacun. Le Centre utilise également la base de données Altmetrics, qui effectue un suivi des citations dans les médias non traditionnels, y compris les réseaux sociaux, Wikipedia, les blogs consacrés à la recherche et les documents de politique publique.

Avec l'accord du Conseil scientifique, elle propose de convertir l'allocation pour chercheur extérieur senior du CIRC en plusieurs bourses de plus courte durée destinées à des chercheurs en milieu de carrière originaires des PRFI et des Etats participants ; ce nouveau format est considéré comme étant plus économique et plus en adéquation avec la mission de renforcement des capacités du Centre. Un projet de résolution portant sur cette conversion a été préparé pour la présente session.

Concernant les partenariats, elle salue la poursuite du partenariat complémentaire et synergique existant entre le CIRC et l'OMS. Les données, la synthèse des données et l'interprétation scientifique du Centre contribuent à un certain nombre de projets phares mondiaux de l'OMS, dont l'initiative visant à éradiquer le cancer du col de l'utérus, l'initiative mondiale de lutte contre le cancer du sein et l'initiative mondiale de lutte contre le cancer de l'enfant. Un plan de travail conjoint pour 2022–2023 est en cours de préparation. Celui-ci couvre la création de mécanismes visant à améliorer le partage des informations et des connaissances concernant les initiatives mondiales de l'OMS, l'identification de projets prioritaires conçus conjointement par l'OMS et le CIRC et la mise en place de comités chargés de l'exécution des projets, des activités communes de communication et de la mobilisation des ressources.

Le Centre a continué à renforcer son cadre de protection et ses mesures de sécurité des données au cours de l'année passée. La nouvelle politique de protection des données a été finalisée et un registre complet des activités de traitement des données a été créé pour toutes les données scientifiques et non scientifiques traitées par le Centre. D'autres mesures incluent la nomination d'un Responsable permanent de la protection des données, M<sup>me</sup> Jolien Jongerius, et la mise en place d'un réseau de gestionnaires des données (*Data Steward Network*), les gestionnaires de données de chaque Branche scientifique travaillant à mettre en relation le travail scientifique, la gestion des données et le travail informatique. Le CIRC continue de collaborer avec la Commission européenne, le Contrôleur européen de la protection des données et les responsables de la protection des données des organismes internationaux partenaires, et ses collaborateurs scientifiques afin de trouver des solutions à long terme aux problèmes de partage des données qu'ils rencontrent.

Concernant la mobilisation de ressources, la SECRETAIRE récapitule les dernières évolutions. Des discussions avec de nouveaux Etats participants potentiels, principalement la République tchèque, le Kazakhstan, le Luxembourg, le Portugal et l'Arabie saoudite, sont en cours. Les activités visant à augmenter la proportion de financements de recherche directs alloués au Centre incluent la création d'un portefeuille de projets de recherche dans les PRFI, décrits dans un langage non technique, et l'identification de donateurs bilatéraux potentiels, le renforcement des contacts avec des organisations philanthropiques de premier plan, en particulier au Moyen-Orient, et le maintien des relations existantes avec les donateurs non étatiques, ainsi que la recherche d'activités de financement innovantes, en particulier dans le cadre de la campagne Nouveau Centre. En 2021, le Centre a signé des contrats extrabudgétaires d'un montant total de 36,18 millions d'euros, dont 19,04 millions lui ont été attribués en propre. 93% des contributions



volontaires proviennent de quatorze grands donateurs. Elle félicite les chercheurs du Centre pour le nombre record de demandes de subventions, 245, soumises en 2021.

Le Centre a mis en place une procédure simplifiée à appliquer par défaut pour une collaboration à faible risque avec les acteurs non étatiques. Cette nouvelle procédure est conforme aux pratiques de l'OMS et au Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA). La deuxième édition du « Guide spécifique du CIRC relatif aux collaborations avec les acteurs non étatiques » est entrée en vigueur en septembre 2021.

Dans le domaine de la gestion et de l'administration, le Centre passera au nouveau système de gestion (BMS) au début de l'année 2024. Celui-ci sera compatible avec les systèmes de l'OMS et plus convivial, et permettra de réduire les erreurs liées aux saisies manuelles. Une feuille de route pour la transformation administrative a été élaborée afin de renforcer la capacité informatique des Branches scientifiques et la protection des données.

Au 31 mars 2022, le Centre avait un effectif de 231 membres du personnel et 142 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs ; 42,5% des membres du personnel étaient des chercheurs de niveau professionnel et 52,9% des postes de niveau professionnel étaient occupés par des femmes, celles-ci ne représentant toutefois que 11,1% du personnel occupant des postes de niveau P5 et supérieur. 33% du personnel des services généraux et 25% du personnel professionnel étaient inscrits au budget ordinaire.

Le Groupe consultatif sur la promotion de l'égalité et de la diversité (EDAG) du CIRC a été créé en 2020. En réponse à une demande de la Commission européenne relative aux demandes de subventions, l'EDAG a rédigé la Stratégie sur l'inclusion et la diversité du CIRC, qui décrit les politiques et les plans d'action dans ce domaine.

L'Association du personnel a été dissoute en 2021, aucun candidat ne s'étant présenté aux élections. De nouvelles élections permettant de reformer l'Association sont prévues pour juin 2022. Entre-temps, les représentants de l'Association du personnel de l'OMS ont participé à des comités de sélection du personnel.

Le personnel a participé activement aux activités de formation et de développement : 76% du personnel a suivi des cours en ligne et 431 participants ont suivi 31 webinaires. Le personnel a également participé à des formations obligatoires sur la cybersécurité et à des formations à la santé mentale et au soutien psychosocial dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Un cours en ligne de 40 heures sur les compétences en gestion de la recherche et en leadership, déjà disponible pour le personnel, sera accessible aux chercheurs extérieurs en 2022.

Pour finir, elle rend hommage au Dr Paul Kleihues, ancien Directeur du Centre, qui est décédé en mars 2022. Une notice nécrologique et un livre électronique de condoléances sont disponibles sur le site internet du Centre. Un projet de résolution en hommage au Dr Paul Kleihues va être examiné par le Conseil de Direction lors de la présente session.

La D<sup>re</sup> MIKKELSEN (Directrice du Département des maladies non transmissibles au Siège de l'OMS) salue la relation forte qui existe entre l'OMS et le CIRC. Les essais cliniques réalisés par le Centre et prouvant l'efficacité du schéma à dose unique pour la vaccination contre le VPH, en particulier, pourraient potentiellement permettre d'atteindre plus rapidement l'objectif d'une vaccination de 90% de toutes les adolescentes d'ici 2030 et de sauver des millions de vies tout en permettant d'économiser quelque 2 à 5 milliards de dollars US.

Environ 50% des Etats membres de l'OMS font toujours état d'une perturbation importante de leurs services du cancer en raison de la pandémie de COVID-19. Les données du CIRC ont contribué à orienter la politique de l'OMS afin d'aider les pays à reconstruire mieux et de façon plus équitable et à utiliser les fonds destinés à la reprise après COVID-19 de manière aussi efficace que possible.

Le CIRC et l'OMS collaborent afin de fournir les données et l'orientation politique requises pour aider les gouvernements à investir de manière judicieuse dans le domaine de la santé. Les initiatives mondiales de l'OMS de lutte contre les cancers du sein, du col de l'utérus et de l'enfant sont désormais en œuvre dans plus de 60 pays et un système de données amélioré a été mis en place afin de suivre et de rendre compte des progrès réalisés.

La D<sup>re</sup> PINHO MENDES PEREIRA (Brésil), le Professeur IFRAH (France), le D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et M<sup>me</sup> SWALUË (Belgique) félicitent la Directrice et son équipe pour leur excellent travail au cours de l'année écoulée et pour l'étroite collaboration du Centre avec l'OMS et la Commission européenne.

La D<sup>re</sup> BURR (Etats-Unis d'Amérique) salue l'étroite collaboration existant entre l'OMS et le CIRC ainsi que l'engagement du Centre en faveur de la recherche internationale sur le cancer. Elle encourage la Directrice à poursuivre ses efforts visant à recruter de nouveaux Etats participants.

En réponse à un point soulevé par la D<sup>re</sup> BURR (Etats-Unis d'Amérique), le D<sup>r</sup> LANDESZ (Directeur de l'Administration et des Finances) indique que le CIRC, l'OMS, la Commission européenne et les autres parties intéressées se sont réunis deux à trois fois chaque année depuis l'adoption du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) afin de discuter des moyens de partager les données scientifiques avec des entités situées hors de l'Union européenne. La solution pourrait inclure, par exemple, un amendement aux clauses contractuelles standard donnant un plus grand champ d'action aux organisations internationales ; aucun changement ne devrait toutefois intervenir avant la fin de l'année 2022 ou le début de l'année 2023. L'OMS a récemment achevé avec succès une « évaluation des piliers » portant sur la protection des données et effectuée par la Commission européenne. Le Centre élabore actuellement une plateforme informatique sécurisée basée sur le cloud qui permettra à l'avenir aux collaborateurs de partager virtuellement des données scientifiques.

Le D<sup>r</sup> NAKAGAMA (Japon) attire l'attention sur un nouveau type de collaboration existant entre le Centre et un Etat participant, à savoir la participation du Centre national du cancer de son pays à l'Equipe de surveillance à long terme basée sur la population du Centre. Il remercie le Centre pour le soutien apporté à son pays dans le cadre de l'élaboration d'un code contre le cancer asiatique.

La D<sup>re</sup> HELANDER (Finlande) salue l'accent mis par le Centre sur la protection et le partage des données. Une étroite collaboration avec la Commission européenne sera indispensable pour la mise en œuvre du Plan européen de lutte contre le cancer de l'Union européenne. Une législation sur le partage des données sera nécessaire pour les activités de formation et de recherche et développement.

En réponse à un point soulevé par le D<sup>r</sup> AKAHANE (Japon), la SECRETAIRE prend note de la suggestion du Japon de réaliser une Monographie sur l'aspartame et de la nécessité d'une étroite coordination avec l'OMS concernant la communication publique des résultats de toute réunion des Monographies consacrée à ce thème.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Décès du D<sup>r</sup> Paul Kleihues, Directeur émérite du CIRC » (GC/64/R17) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant pris connaissance du décès du D<sup>r</sup> Paul Kleihues, Directeur émérite du CIRC,  
EXPRIME son profond regret suite au décès de ce chercheur de renommée internationale ainsi que sa gratitude pour le rôle qu'il a joué dans le rayonnement du Centre, notamment au travers de contributions majeures à la collaboration internationale, de la consolidation de la collection Classification OMS des Tumeurs et du lancement de la collection *World Cancer Report*, pendant son mandat de Directeur, de 1994 à 2003.

La résolution est **adoptée**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport de la Directrice » (GC/64/R2) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant passé en revue le Rapport de la Directrice ([Document GC/64/3](#)),

1. REMERCIE la Directrice pour le Rapport et pour les indicateurs de performance qui y figurent ;
2. PREND NOTE avec satisfaction de la poursuite des efforts visant à renforcer la coordination et la communication entre le CIRC et l'OMS ;
3. REMERCIE le Secrétariat pour son compte rendu sur les collaborations du CIRC s'inscrivant dans le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), qui a été intégré dans le Rapport de la Directrice conformément à la [Résolution GC/60/R17](#) ;

Rappelant sa Résolution GC/54/R18 par laquelle il a autorisé le Directeur à utiliser les contributions non budgétisées des nouveaux Etats participants pour les activités du Centre,

4. NOTE que, dans le but de soutenir la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025, la Directrice utilisera partiellement les fonds susmentionnés pendant la période biennale 2022–2023 afin de moderniser le système de gestion administrative du CIRC, en se joignant à l'OMS dans son projet de nouveau système de gestion [BMS pour *Business Management System*], et de renforcer le cadre de protection des données et les systèmes de gestion des données scientifiques du CIRC. La Directrice rendra compte de l'utilisation de ces fonds dans les futurs Rapports de la Directrice ; et
5. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport de la Directrice, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La résolution est **adoptée**.

**7. RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-HUITIEME SESSION : Point 7 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/4](#))**

**8. REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CINQUANTE-HUITIEME SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE : Point 8 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/5](#))**

Le Dr PITKÄNIEMI (Président sortant du Conseil scientifique), illustrant ses propos à l'aide de [diapositives](#), présente le rapport du Conseil scientifique sur sa Cinquante-huitième Session, qui a eu lieu par téléconférence du 9 au 11 février 2022.

Commençant par des points généraux, il fait remarquer que le Conseil scientifique a vivement soutenu les mesures mises en place pour remédier à l'absence de parité historique existant au sein du personnel d'encadrement du CIRC et a recommandé que les données du Groupe consultatif sur la promotion de l'égalité et de la diversité soient publiées sur le site internet public du CIRC et que des listes de vérification soient établies pour la participation aux comités de sélection internes et aux réunions du CIRC. Le Conseil scientifique soutient activement le cadre d'évaluation et les indicateurs clés de performance de la Stratégie à moyen terme et apprécie tout particulièrement l'intérêt porté sur l'évaluation qualitative et quantitative des résultats ainsi que l'inclusion d'indicateurs clés de performance concernant l'égalité des sexes et les minorités. Les membres du Conseil scientifique pourraient user de leurs bons offices pour aider à recruter de nouveaux Etats participants. Le Conseil scientifique a approuvé la stratégie et le mode opératoire de l'initiative IARC-C19, qui met fortement l'accent sur le transfert des connaissances et le renforcement des capacités pour les Etats participants, et demande au Conseil de Direction d'identifier les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Suite à l'examen des posters des Branches n'ayant pas fait l'objet d'un audit complet formel, le Conseil scientifique a invité les Chefs de Branche à donner un bref aperçu des activités scientifiques générales de chaque Branche avant la présentation des posters et a recommandé d'inclure un message à retenir à la fin de toutes les présentations. Les exposés devraient plus particulièrement illustrer la structure transversale et les interactions interdisciplinaires. La prochaine session de présentation des posters a été avancée au 6–8 décembre 2022.

Le Conseil scientifique a félicité le Secrétariat pour ses activités en matière d'éducation et de formation. Il a recommandé la création d'un réseau pérenne d'anciens élèves et le renforcement des interactions avec l'Académie de l'OMS. Il a approuvé la proposition de la Directrice de convertir l'allocation pour chercheur extérieur senior de 12 mois en plusieurs allocations pour chercheur extérieur en milieu de carrière moins longues, avec une durée flexible pouvant aller de 3 à 12 mois et une participation accrue des PRFI.

Félicitant le Secrétariat pour ses efforts en matière de collecte de fonds pour le projet Nouveau Centre, le Conseil scientifique a demandé à recevoir un dossier de presse afin que ses membres puissent contribuer à la campagne de financement et a suggéré d'inclure des visuels illustrant les activités de la biobanque et le travail effectué dans les laboratoires.

Concernant l'audit scientifique de la Branche Surveillance du cancer, il prend note de l'appréciation « Remarquable » obtenue pour le travail réalisé et les nouveaux projets de la Branche et de sa parfaite adéquation avec la mission du Centre. Les principales recommandations incluent une augmentation du financement par le budget ordinaire des activités de la Branche, avec un financement intégral pour l'initiative CIRC-GICR, et la nécessité de trouver des solutions à long terme pour le partage des données avec tous les pays.

Lors de l'audit scientifique de la Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie, le travail réalisé par la Branche et ses nouveaux projets ont été jugés comme étant « Remarquables » et ses activités, comme étant en parfaite adéquation avec la mission du CIRC. Les principales recommandations incluent l'extension à d'autres pays du travail mené actuellement dans les PRFI et l'élargissement du champ actuel des activités de la Branche, axé sur les agents cancérigènes connus et suspectés, afin d'inclure de nouvelles causes potentiellement importantes du cancer.

La D<sup>re</sup> Manami Inoue (Japon) a été élue en qualité de nouvelle Présidente du Conseil scientifique et le D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto, en qualité de Vice-Président. La prochaine session aura lieu par téléconférence du 8 au 10 février 2023. L'audit de la Branche Nutrition et métabolisme se déroulera à distance du 23 au 27 janvier 2023 ; le Groupe d'audit sera constitué de la D<sup>re</sup> Tone Bjørge (Norvège), de la D<sup>re</sup> Ulrike Haug (Allemagne) et de la D<sup>re</sup> Marie-Elise Parent (Canada).

La SECRETAIRE attire l'attention sur sa réponse aux recommandations du Conseil scientifique, qui fait l'objet du Document GC/64/5. Un réseau pérenne d'anciens élèves constituerait une innovation intéressante, mais les ressources humaines et financières nécessaires pour le faire fonctionner restent à identifier.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique » (GC/64/R3) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa Cinquante-huitième Session ([Document GC/64/4](#)) et la réponse de la Directrice ([Document GC/64/5](#)),

1. PREND NOTE du Rapport (Document GC/64/4) avec grand intérêt ;
2. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ; et
3. FELICITE la Directrice des réponses constructives qu'elle a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa Cinquante-huitième Session.

La résolution est **adoptée**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Remplacement de l'allocation pour chercheur extérieur senior du CIRC par l'allocation pour chercheur extérieur en milieu de carrière du CIRC » (GC/64/R4) :

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa Résolution GC/34/R9 par laquelle il a autorisé l'utilisation du Compte spécial pour contributions sans objet spécifié pour financer l'allocation pour chercheur extérieur senior du CIRC jusqu'à concurrence de 80 000 dollars US par an,

Ayant examiné la proposition de convertir l'allocation pour chercheur extérieur senior de 12 mois en plusieurs allocations de plus courte durée destinées à des chercheurs extérieurs en milieu de carrière,

Prenant note du soutien exprimé par le Conseil scientifique dans son Rapport ([Document GC/64/4](#), paragraphes 48–50) et de la réponse de la Directrice ([Document GC/64/5](#), paragraphes 23–25),

Prenant note par ailleurs de la recommandation formulée par le Conseil scientifique d'une certaine flexibilité dans la durée des allocations pour chercheur extérieur en milieu de carrière, avec une durée moyenne de six mois qui pourrait varier de trois à 12 mois selon le projet concerné,

AUTORISE la conversion de l'allocation pour chercheur extérieur senior de 12 mois en plusieurs allocations de plus courte durée destinées à des chercheurs extérieurs en milieu de carrière, qui seront financées par le Compte spécial pour contributions sans objet spécifié jusqu'à concurrence de 71 200 euros par an, sous réserve que ce compte présente un solde suffisant.

La résolution est **adoptée**.

**9. INITIATIVE COVID-19 ET CANCER : UNE PROPOSITION POUR MIEUX RECONSTRUIRE (IARC-C19) – DEMANDE DE SOUTIEN ET DE FINANCEMENT : Point 9 de l'Ordre du jour (Document GC/64/6)**

Le D<sup>r</sup> BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, fait le point sur l'initiative COVID-19 du Centre. Il fait remarquer qu'une [présentation plus détaillée](#) a été mise à disposition sur la plateforme INDICO.

Les mesures de restriction rendues nécessaires par la pandémie et qui ont duré de plusieurs semaines à plusieurs mois ont eu de multiples impacts secondaires sur la santé, y compris une interruption des services du cancer dans de nombreux Etats participants. Les prochaines étapes de l'initiative IARC-C19 auront essentiellement pour objectif d'informer les gouvernements et les agences nationales sur les stratégies d'atténuation et de reconstruction, ce qui aidera aussi les pays à se préparer aux crises futures et leur permettra de mieux reconstruire. Il fait remarquer que le programme a été pleinement approuvé par le Conseil scientifique, qui considère que cette initiative illustre la réactivité du Centre.

Il expose les trois axes de travail : premièrement, le renforcement des systèmes de collecte de données, ce qui inclut le passage en revue des documents de politique nationale et infranationale dans le but d'évaluer l'impact des mesures de lutte dans le continuum du cancer, de la prévention aux soins palliatifs. Il indique qu'il y aura un système de collecte de données spécifiquement destiné à mieux comprendre les relations existant entre les politiques et les résultats, en particulier ceux en lien avec le cancer. Deuxièmement, l'amélioration de la résistance des systèmes de santé des pays et la fourniture de conseils afin de les aider à mieux reconstruire. Cela inclut la création d'une plateforme de prise de décision dynamique et fondée sur les données qui fournira un recensement détaillé et systématique des réponses mises en place par les pays et des avantages comparatifs. Cette plateforme de modélisation reposera sur la simulation et inclura des scénarios qui pourront être adaptés aux contextes nationaux. Troisièmement, la diffusion des connaissances et le transfert de technologie, qui permettront aux Etats participants de détacher du personnel auprès du CIRC *via* des bourses dédiées.

Il fait remarquer que cette initiative requiert un budget de 6 millions de dollars US sur une période de quatre ans. Le Conseil de Direction est prié d'apporter son soutien au Centre en assurant le financement des deux tiers de cette somme, les 2 millions de dollars US restants étant financés par le biais d'un soutien en nature, tel que le détachement de personnel. Il appelle par conséquent au versement de contributions volontaires dans le but de soutenir cette initiative. Concernant la gouvernance, il explique que l'objectif est de mettre en place un comité consultatif international

et de garantir la participation d'experts issus des différentes régions géographiques. Ceux-ci pourront assurer la liaison et fournir des conseils éclairés au Centre.

Le D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni) remercie le Secrétariat pour sa proposition importante, qui bénéficie du soutien total du Conseil scientifique. Il annonce que le Royaume-Uni est en mesure d'apporter son soutien à hauteur de 500 000 livres sterling sous la forme d'une contribution volontaire. Il espère que d'autres Etats participants seront également en mesure de contribuer à cette initiative.

Le D<sup>r</sup> GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) exprime son soutien à l'initiative : la pandémie de COVID-19 a entraîné une perturbation sans précédent des services de dépistage et de traitement du cancer dans son pays. Il fait remarquer que certains aspects ne sont pas propres à la pandémie de COVID-19 et pourraient par conséquent être intégrés dans les axes de travail existants. Il demande de plus amples informations sur la coordination existant entre cette initiative et le travail réalisé par d'autres entités de l'OMS, en particulier le Centre de l'OMS pour le renseignement sur les pandémies et les épidémies (*WHO Hub for Pandemic and Epidemic Intelligence*), ainsi que d'autres initiatives nationales similaires telles que celles des *United States Centers for Disease Control (US CDC)* et du *Daffodil Centre* en Australie. Il déclare qu'il étudiera avec plaisir une proposition pendant la période intersession.

Le D<sup>r</sup> BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer) est d'accord sur le fait que cette initiative doit être une entreprise collective dès le début. Il confirme que le Centre travaille avec d'autres institutions telles que les US CDC, le *Daffodil Centre* d'Australie et le *International Cancer Screening Network (ICSN)*. Il est d'accord sur le fait que certains aspects, tels que la résistance des systèmes de santé, ne sont pas spécifiques au COVID-19. Il fait remarquer que l'OMS, l'organisation mère du Centre, a mis en place au cours des dernières années de nombreuses activités pertinentes qui seront prises en considération.

La Professeure DURBEEJ-HJALT (Suède) exprime son plein soutien à l'initiative et déclare que son pays étudie des options de financement avec les parties prenantes concernées, telles que les organismes de recherche et de consultation.

M<sup>me</sup> TISCHELMAYER (Autriche) salue cette initiative et souligne l'importance d'une coopération avec les autres institutions afin d'éviter d'entreprendre des travaux déjà en cours au niveau national dans plusieurs Etats participants. Elle indique qu'elle aurait souhaité que la proposition soit plus détaillée.

La Professeure KEEFE (Australie) déclare que son pays est très intéressé par cette initiative, comme en témoigne le travail réalisé par le *Daffodil Centre*. Elle n'est toutefois pas en mesure de s'engager au nom de son Gouvernement, actuellement en période de transition.

Le D<sup>r</sup> BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer) souligne que l'objectif de l'initiative est de compléter le travail réalisé au niveau national et non de l'effectuer en double, d'innover là où cela est possible et de fournir une référence qui permettra aux Etats participants de voir les éléments qui ont fonctionné. Il souligne que la coopération avec les autres institutions est dans l'ADN du Centre.

Le PRESIDENT prend note du solide soutien témoigné par de nombreux Etats participants, dont certains, tels que le Royaume-Uni, proposent de verser des contributions volontaires et d'autres, tels que la Suède, étudient des sources de financement. Il propose la mise en place d'un petit groupe de travail chargé de préparer un projet de résolution.

Le D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni) déclare qu'il serait heureux d'y participer, mais souhaite savoir si des membres du Conseil de Direction seraient opposés à une résolution demandant aux Etats participants de soutenir l'initiative *via* des contributions volontaires.

Le PRESIDENT déclare qu'il considère que le Conseil de Direction souhaite mettre en place un groupe de travail chargé de préparer une résolution qui inclura une demande de contributions volontaires.

**Il en est convenu ainsi.**

La SECRETAIRE, appuyée par le D<sup>r</sup> BRAY, indique que des dispositions seront prises pour permettre au groupe de travail de se réunir. Le D<sup>r</sup> GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) confirme qu'il serait heureux de participer à ce groupe de travail.

**10. POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES : Point 10 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/7](#))**

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) diffuse une vidéo représentant l'intérieur du Nouveau Centre et produite par l'une des entreprises fournissant des dons en nature, essentiellement du mobilier destiné au hall d'accueil du bâtiment.

Il encourage les Etats participants à profiter de l'opportunité de pouvoir baptiser l'un des 11 espaces du Nouveau Centre moyennant un don supérieur à 100 000 euros. Ces espaces peuvent porter le nom d'un pays, d'une ville ou d'un chercheur de renom dans le domaine du cancer. Il fait remarquer que l'auditorium portera le nom « D<sup>r</sup> Christophe Mérieux » en reconnaissance de la relation de longue date existant entre la famille de celui-ci et la ville de Lyon et que le nom « Princesse Takamatsu » sera réutilisé pour baptiser l'une des salles de réunion.

Il exprime sa gratitude pour le travail extraordinaire réalisé en matière de recherche de fonds, un financement ayant été obtenu pour tous les éléments de « priorité 1 ». Des contributions volontaires sont en revanche toujours nécessaires pour d'autres éléments, tels que les équipements de laboratoire requis pour fournir un environnement de travail optimal aux chercheurs du Centre.

M<sup>me</sup> FRANÇON (Responsable des services intérieurs) déclare qu'elle est heureuse de confirmer que des financements ont été trouvés pour tous les éléments de « priorité 1 ».

Le Professeur ROMUNDSTAD (Norvège) déclare que le déménagement dans les nouveaux locaux marquera le début d'une nouvelle ère pour le Centre ; la Norvège est heureuse de pouvoir effectuer une contribution volontaire et sera honorée de pouvoir baptiser un espace du Nouveau Centre.

Le D<sup>r</sup> McELWAIN (Etats-Unis d'Amérique) déclare que les Etats-Unis ont soutenu sans relâche le principe d'un déménagement sur un nouveau site. Il remercie la Ville de Lyon et la région pour le travail réalisé afin de couvrir l'augmentation des coûts et exprime sa gratitude pour la stratégie de levée de fonds mise en œuvre ; il a hâte d'apprendre que le projet se poursuit dans les délais et selon le budget prévu.

M. AKAHANE (Japon) fait part de sa déception que les efforts visant à obtenir une coopération de la part des entreprises japonaises n'ont pas encore porté leurs fruits et de sa gratitude quant au fait que le nom « Princesse Takamatsu » continuera à être reconnu dans le Nouveau Centre.



Le Professeur IFRAH (France) exprime son plein soutien à la stratégie visant à trouver des financements et encourage d'autres donateurs à soutenir le Nouveau Centre.

M<sup>me</sup> BIRD (Canada) remercie le Secrétariat pour ce point. Elle remercie la France pour son engagement constant en faveur de ce projet et les autres pays, dont la Norvège, pour leurs dons généreux. Elle salue la stratégie à trois volets et les efforts de mobilisation de ressources ainsi que la poursuite de la priorisation des investissements, qui permettra au Nouveau Centre d'ouvrir dès que possible. Elle félicite le Secrétariat pour avoir réussi à financer entièrement les éléments de priorité 1 ; le financement des éléments de priorité 2 et de priorité 3 reste toutefois important. Elle salue la décision généreuse de la Métropole de Lyon de couvrir l'augmentation de 7,8 millions d'euros des coûts, mais demande si cette approche ne risque pas d'entraver l'avancement du projet Nouveau Centre. Elle encourage le Secrétariat à documenter et à partager les enseignements tirés de cette expérience, en particulier concernant la mobilisation de ressources, et à étudier comment ces enseignements pourraient à l'avenir être mis à profit pour d'autres aspects du travail du CIRC.

M<sup>me</sup> FRANÇON (Responsable des services intérieurs) répond que la Métropole de Lyon a obtenu les 7,8 millions d'euros supplémentaires requis et que l'approche de financement ne présente donc aucun risque financier susceptible d'entraver l'avancement opérationnel du projet Nouveau Centre.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) exprime sa gratitude au Gouvernement français pour le soutien apporté afin de faciliter l'avancement du projet Nouveau Centre à tous les niveaux administratifs. Les opérations de planification pour l'inauguration du nouveau bâtiment le 12 mai 2023 ont débuté. Remerciant le Japon pour ses efforts déployés afin de mobiliser les entreprises japonaises, il fait remarquer que, grâce au soutien actif apporté par ce pays à la campagne de financement participatif, le Japon est le deuxième pays à avoir le plus grand nombre de donateurs dans le cadre de cette campagne. Il remercie également la Norvège pour sa généreuse contribution volontaire. Il encourage les pays intéressés à discuter des possibilités d'attribution de noms, ce qui concrétiserait l'idée de collaboration.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Point sur le "Nouveau Centre" et la mobilisation des ressources » (GC/64/R6) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/7](#) « Point sur le "Nouveau Centre" et la mobilisation des ressources »,

1. EXPRIME sa gratitude envers la Ville de Lyon pour les efforts constants qu'elle a déployés et pour le solide soutien qu'elle lui a témoigné pendant la période difficile précédant le déménagement dans le nouveau bâtiment, ainsi qu'envers les autorités françaises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon pour le soutien indéfectible qu'elles lui ont manifesté et pour les progrès réalisés sur le projet de « Nouveau Centre » ;
2. EXPRIME sa gratitude au Secrétariat du CIRC pour le suivi des travaux de construction et pour ses efforts visant à mobiliser des fonds ;
3. EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leurs généreuses contributions, en espèces ou en nature, au projet de « Nouveau Centre » ;

4. RECONNAIT qu'un déficit de financement de 4,95 millions d'euros subsiste pour obtenir un bâtiment moderne, intelligent et ouvert entièrement opérationnel, un montant de 0,36 million d'euros restant à mobiliser pour permettre l'achat de l'équipement opérationnel de « priorité 1 » avant le déménagement dans le « Nouveau Centre », actuellement prévu pour le dernier trimestre de l'année 2022 ;
  5. AUTORISE la Directrice à accepter d'autres dons en espèces ou en nature destinés à meubler et à équiper le « Nouveau Centre », sous réserve de l'application des règlements intérieurs et en conformité avec ceux-ci, notamment en ce qui concerne le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA) et la reconnaissance des partenaires ;
- Rappelant sa [Résolution GC/60/R10](#) par laquelle il a autorisé à utiliser pour le projet de « Nouveau Centre » les recettes diverses provenant de la vente de matériel et de mobilier au cours de la période 2018–2021 et portées au crédit du Fonds spécial du Conseil de Direction,
6. DECIDE d'étendre l'autorisation susmentionnée aux futures recettes diverses provenant de la vente de matériel et de mobilier au cours de la période biennale 2022–2023 ;
  7. ENCOURAGE les Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources en faveur du « Nouveau Centre » ; et
  8. PRIE la Directrice de rendre compte régulièrement, tous les six mois, de ces efforts de mobilisation de ressources et de tenir le Groupe de travail sur les infrastructures du Conseil de Direction informé des principales avancées concernant le « Nouveau Centre ».

Le D<sup>r</sup> LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances) suggère de remplacer le texte « un montant de 0,36 million d'euros restant à mobiliser pour permettre l'achat de l'équipement opérationnel de "priorité 1" » par le texte « hors éléments de "priorité 1" » dans le paragraphe 4 afin de tenir compte du fait que les éléments de « priorité 1 » ont été entièrement financés.

M<sup>me</sup> BIRD (Canada) suggère que le chiffre figurant dans le paragraphe 4 soit modifié de 4,95 millions d'euros à 4,59 millions d'euros afin de refléter le nouveau déficit de financement, les éléments de « priorité 1 » ayant désormais été financés.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

#### **11. RAPPORT BIENNAL DU COMITE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL, 2020–2021 : Point 11 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/8](#))**

Le PRESIDENT fait remarquer que le document a été mis à disposition sur la plateforme INDICO.

M. KORENJAK (Président du Comité de Santé et Sécurité au Travail) exprime sa gratitude à l'administration pour avoir fourni des financements pour les projets répertoriés par le Comité.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal du Comité de Santé et Sécurité au Travail, 2020–2021 » (GC/64/R7) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le « Rapport biennal du Comité de Santé et Sécurité au Travail (OHSC), 2020–2021 », tel qu'il figure au [Document GC/64/8](#),

1. EXPRIME sa satisfaction devant les dispositifs mis en place pour préserver la santé et la sécurité du personnel du Centre ; et
2. PRIE la Directrice de continuer à présenter tous les deux ans un rapport sur les questions de santé et de sécurité au travail au Centre.

La résolution est **adoptée**.

## **12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 : Point 12 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/9 Rev. 1](#))**

Le PRESIDENT rappelle que la [présentation illustrant ce point](#) a été mise à disposition à l'avance sur la plateforme INDICO et que deux sessions de Questions et Réponses ont eu lieu pour tenir compte des différents fuseaux horaires.

M. SUBRAMANIAM (Directeur de la vérification externe à l'OMS), présentant le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos en 2021, rappelle que le Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde a été nommé Commissaire aux comptes pour la période 2020–2023. Il est heureux d'avoir pu réaliser une vérification sur site, ce qui a permis de surmonter certaines des difficultés rencontrées avec le format virtuel utilisé l'année précédente. Il a formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la transparence, l'exactitude et l'exhaustivité des états financiers et des renseignements financiers divulgués. Ces recommandations ont été acceptées par la Direction du CIRC, qui a procédé aux ajustements appropriés à cette fin. Sur cette base, un avis sans réserve a été rendu, confirmant le fait que les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables internationales du service public (IPSAS).

Certaines recommandations ont également été formulées concernant la sécurité informatique et d'autres lacunes du système. Concernant le bilan financier global, il indique que les recettes sont restées au même niveau que celui de l'exercice précédent. Le déficit a légèrement augmenté, passant d'environ 13% à 15%, mais le niveau de liquidité reste important, les actifs courants étant quatre fois supérieurs aux passifs. Il souhaite signaler que l'un des passifs les plus importants est le passif au titre des avantages du personnel, qui est financé à hauteur de 38% environ ; la Direction a indiqué qu'elle entendait équilibrer les comptes à cet égard d'ici 2040. Il fait remarquer que durant l'exercice clos en 2021, un léger gain actuariel a été enregistré, réduisant ainsi le passif. Il remercie la Direction du Centre pour sa coopération.

M. YANG (Chine) remercie le Commissaire aux comptes pour son rapport financier extrêmement détaillé et salue le constat que les états financiers sont conformes aux normes comptables internationales. Il déclare que la Chine continuera à l'avenir à payer ses contributions statutaires au CIRC, y compris dans les domaines financier, technologique et des ressources humaines.

M<sup>me</sup> BIRD (Canada) salue l'avis sans réserve du Commissaire aux comptes, mais déclare qu'elle demeure préoccupée du fait que le Centre continue d'enregistrer un déficit, qui s'élevait à 5,92 millions d'euros pour l'exercice clos en 2021. Elle indique que le Canada a régulièrement fait part de ses préoccupations concernant le passif à long terme au titre de l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI). Elle fait remarquer que même s'il est appréciable que le montant correspondant ait diminué, cette variation est attribuable aux fluctuations monétaires et aux taux d'actualisation, des éléments qui ne dépendent pas du Centre. Même si elle comprend que, du fait de la nature à long terme de ce passif, celui-ci n'a pas besoin d'être entièrement financé, elle reste convaincue que ces déficits à répétition ne sont financièrement pas sains pour le Centre. Elle note avec satisfaction qu'aucun problème majeur n'a été constaté en 2021. Elle fait remarquer que les risques identifiés et les actions de réponse aux risques n'ont pas changé depuis 2020. Même si elle continue d'apprécier les efforts déployés pour identifier les actions proposées dans le but de réduire ces risques ou d'y remédier, elle encourage vivement la Directrice à signaler les progrès réalisés à cet égard. Il serait utile pour le Conseil de Direction d'avoir connaissance des répercussions à ce jour de ces progrès.

Notant avec satisfaction que le recouvrement des contributions statutaires inscrites au budget est de 85%, soit un chiffre légèrement plus élevé que lors de l'exercice précédent, elle encourage les Etats participants à payer leurs contributions intégralement et dans les délais afin de soutenir la santé financière du Centre et sa capacité à mettre en œuvre son programme scientifique.

Le D<sup>r</sup> LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances) explique que le passif ASHI est un problème récurrent et que la situation est similaire à celle des années précédentes. La décision du Comité de contrôle mondial consiste à tenter de couvrir intégralement ce passif au fil du temps. Un actuaire est chargé d'effectuer des estimations du montant nécessaire, qui varie d'année en année. L'objectif est à terme de couvrir intégralement ce passif d'ici environ 2040. D'autres organisations des Nations Unies ont en revanche décidé de ne pas même essayer de couvrir ce passif, mais plutôt de le maintenir à un taux de couverture de 20% ; cela est également considéré comme une approche tout à fait acceptable. Le passif n'a pas d'impact sur les activités du Centre au cours de l'année ; le Centre a une solvabilité et une trésorerie saines et ses besoins annuels sont couverts par les liquidités disponibles. Il explique que les besoins à long terme continueront néanmoins d'être présentés au Conseil de Direction dans la mesure où cela constitue une exigence de transparence totale requise par les normes IPSAS.

En réponse à la question concernant les risques et les réponses aux risques, il explique que le Centre a un Comité de gestion du risque qui est présidé par la Directrice et qui comprend les membres les plus haut placés du Centre. Celui-ci se réunit régulièrement et discute des risques d'impact les plus élevés, qu'il s'agisse des risques inhérents ou résiduels, ainsi que de la façon de les réduire. Une déclaration récapitulant les contrôles internes et les principaux risques est fournie chaque année dans le cadre du Rapport financier du CIRC. Une approche de gestion basée sur les risques a été adoptée afin d'essayer de maîtriser tous les risques et de mettre en œuvre les dispositifs de protection nécessaires. Il propose de fournir si nécessaire plus de détails sur tout risque particulier.

Pour conclure, il présente un nouveau membre de l'équipe des Finances, M<sup>me</sup> Charu MEHTA (CIRC), qui déclare avoir hâte de prendre ses fonctions au sein du Centre.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 » (GC/64/R8) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/9 Rev.1](#) « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Révision 1 »,

1. REMERCIE le Commissaire aux Comptes de son Rapport et de son avis sans réserve ; et
2. APPROUVE le Rapport de la Directrice sur les opérations financières du Centre.

La résolution est **adoptée**.

**La séance est levée à 16h05 (heure d'été d'Europe centrale).**